

LISTE DES ORGANISMES MUNICIPAUX QUI EFFECTUENT EN TOUT OU EN PARTIE LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES ALIMENTAIRES

Dernière mise à jour : Février 2015

Région	Organismes municipaux
01 Bas-Saint-Laurent	<p>MRC les Basques (au cours de l'été 2015) : Notre-Dame-des-Neiges ; Saint-Clément ; Sainte-Françoise ; Saint-Éloi ; Saint-Jean-de-Dieu ; Saint-Mathieu-de-Rieux ; Saint-Médard ; Saint-Simon ; Trois-Pistoles ; Sainte-Rita (par apport volontaire).</p> <p>MRC de Kamouraska : La Pocatière ; Saint-Pascal ; Saint-Denis, Kamouraska ; Saint-Germain ; Saint-Philippe-de-Néri ; Saint-Bruno-de-Kamouraska ; Mont-Carmel. À partir d'avril 2015 : Saint-Alexandre-de-Kamouraska ; Saint-André ; Sainte-Hélène ; Saint-Joseph-de-Kamouraska. À partir de juin : Rivière-Ouelle ; Saint-Pacôme ; Sainte-Anne-de-la-Pocatière ; Saint-Gabriel-Lalemant ; Saint-Onésime-d'Ixworth.</p> <p>MRC Rivière-du-Loup : 13 municipalités (Notre-Dame-des-Sept-Douleurs par apport volontaire).</p> <p>MRC Rimouski-Neigette : Rimouski ; Saint-Narcisse-de-Rimouski ; Saint-Anaclet-de-Lessard ; Saint-Fabien.</p> <p>MRC La Matapédia : les 18 municipalités (au cours de l'été 2015).</p> <p>MRC La Mitis : les 16 municipalités (au cours de l'été 2015).</p>
02 Saguenay-Lac-St-Jean	
03 Capitale-Nationale	<p>MRC Charlevoix : Centre des villages seulement : Baie-Saint-Paul ; Les Éboulements ; Saint-Hilarion. Au cours de l'été 2015, s'ajouteront Petite-Rivière-Saint-François et Saint-Urbain.</p> <p>MRC La Jacques-Cartier : Fossambault-sur-le-Lac ; Lac Beauport ; Lac Delage ; Lac-Saint-Joseph ; Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ; Shannon.</p> <p>MRC Portneuf : les 18 municipalités.</p> <p>Ville de Québec : projet pilote pour les ICI (nombre maximum de participants atteint).</p>
04 Mauricie	MRC Mékinac : Notre-Dame-de-Montauban.



Région	Organismes municipaux
05 Estrie	<p>MRC Coaticook : les 12 municipalités</p> <p>MRC Le Granit : Lac-Mégantic ; Notre-Dame-des-Bois par apport volontaire de résidus d'origine végétale seulement.</p> <p>MRC Le Haut-Saint-François : Ascot Corner (sauf zones rurales éloignées).</p> <p>MRC Memphrémagog : Austin ; Ayer's Cliff ; Eastman ; Hatley ; Canton de Hatley ; Magog ; North Hatley ; Ogden ; Orford ; Potton ; Sainte-Catherine-de-Hatley ; Canton de Stanstead ; Ville de Stanstead.</p> <p>MRC Le Val-Saint-François : Windsor.</p> <p>MRC Les Sources : Asbestos.</p> <p>Hors MRC : Sherbrooke.</p>
06 Montréal	<p>Hors MRC – Arrondissements de Montréal : Le Plateau-Mont Royal ; Rosemont - La Petite-Patrie ; Villeray-St-Michel-Parc Extension (secteurs Villeray et François-Perrault) ; Le Sud-Ouest ; Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (phase 2) ; Outremont ; Verdun ; Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.</p> <p>Hors MRC : Côte-Saint-Luc ; Dollard-des-Ormeaux ; Dorval ; Kirkland ; Montréal-Ouest ; Pointe-Claire ; Sainte-Anne-de-Bellevue ; Senneville ; Westmount.</p>
07 Outaouais	Hors MRC : Gatineau.
08 Abitibi-Témiscamingue	MRC Témiscamingue : les 20 municipalités et TNO Laniel.
09 Côte-Nord	
10 Nord du Québec	
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	<p>Hors MRC : Municipalités des Îles-de-la-Madeleine et Grosse-île.</p> <p>MRC Rocher-Percé : les 5 municipalités.</p>
12 Chaudière-Appalaches	<p>Hors MRC : Ville de Lévis.</p> <p>MRC Appalaches : Ville de Disraeli.</p>
13 Laval	Hors MRC : Laval (Champfleury, Laval-des-Rapides, Chomedey).
14 Lanaudière	<p>MRC Matawinie : Chertsey ; Entrelacs ; Notre-Dame-de-la-Merci ; Rawdon ; Saint-Donat ; Saint-Félix-de-Valois.</p> <p>MRC Montcalm : toutes les municipalités, sauf Saint-Calixte.</p> <p>MRC de l'Assomption : Charlemagne ; Saint-Sulpice. L'Assomption (permission de déposer des résidus alimentaires lors de la collecte des résidus verts).</p> <p>MRC D'Autray : Saint-Gabriel (ville) à partir de juin 2015.</p> <p>MRC Joliette : Notre-Dame-des-Prairies.</p> <p>Hors MRC : Terrebonne (pilote dans les secteurs de La Plaine et Lachenaie).</p>



Région	Organismes municipaux
15 Laurentides	<p>MRC Antoine-Labelle : Au cours de l'été ou de l'automne 2015 : Chute-St-Philippe ; Ferme-Neuve ; Kiamika ; Lac-des-Écorces ; Lac-du-Cerf ; Lac-Saint-Paul ; Mont-Laurier ; Mont-St-Michel ; Notre-Dame-de-Pontmain ; Notre-Dame-de-Laus ; Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles ; Sainte-Anne-du-Lac ; Rivière-Rouge (pilote).</p> <p>MRC Deux-Montagnes : Saint-Placide. Saint-Joseph-du-Lac à partir d'avril 2015. Sainte-Marthe-sur-le-Lac au cours de l'été 2015.</p> <p>MRC Argenteuil : Saint-André-d'Argenteuil ; Lachute ; Brownsburg-Chatham.</p> <p>MRC Les Laurentides : Saint-Faustin-Lac-Carré ; Sainte-Agathe-des-Monts ; Lac-Supérieur.</p> <p>MRC Les Pays-d'en-Haut : Sainte-Adèle à partir de mai 2015 ; Piedmont (pilote), Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (pilote pour ICI).</p> <p>MRC La Rivière-du Nord : Sainte-Sophie.</p> <p>Hors MRC : Mirabel à partir de mai 2015.</p>
16 Montérégie	<p>MRC Acton : toutes les municipalités, sauf Canton de Roxton.</p> <p>MRC Maskoutains : les 17 municipalités.</p> <p>MRC Roussillon : Saint-Mathieu ; Saint-Isidore.</p> <p>MRC Le Haut-Saint-Laurent : Huntingdon.</p> <p>MRC Brome-Missisquoi : Bromont à partir d'avril 2015.</p> <p>MRC Pierre-De Saurel : Sainte-Victoire-de-Sorel à partir de mai 2015.</p> <p>MRC Les Jardins-de-Napierville : Saint-Rémi (par apport volontaire).</p>
17 Centre-du-Québec	<p>MRC Arthabaska : les 23 municipalités (Notre-Dame-de-Ham et Saint-Rémi-de-Tingwick seront desservis au cours du printemps 2015).</p> <p>MRC Nicolet-Yamaska : à partir d'avril 2015 : Saint-Elphège et St-François-du-Lac.</p> <p>MRC Drummond : Drummondville et à partir de mai 2015 : L'Avenir ; Lefebvre ; Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil ; Saint-Guillaume ; Sainte-Brigitte-des-Saults ; Wickham ; Saint-Cyrille-de-Wendover ; Saint-Germain-de-Grantham (périmètre urbain) ; Saint-Lucien.</p>

*Pour ajouter le nom de votre organisme municipal ou pour apporter une correction à cette liste, veuillez communiquer avec Mme Geneviève Dussault ou à notre adresse courriel générale dédiée aux questions relatives aux dossiers des matières organiques :

g.dussault@recyc-quebec.gouv.qc.ca, 418-643-0394, poste 3244

mo@recyc-quebec.gouv.qc.ca